



**Comité européen
des régions**



L'état de l'Union européenne: la perspective des régions et des villes

Discours de Karl-Heinz Lambertz
Président du Comité européen des régions

10 Octobre 2017
#SOTREG

Introduction

M. Karl-Heinz Lambertz, président du Comité européen des régions, a prononcé le tout premier discours sur «**L'état de l'Union européenne: la perspective des régions et des villes**» le 10 octobre à Bruxelles. L'intervention a été suivie d'un débat avec des responsables locaux et régionaux de tous les États membres de l'UE.

Le discours du président Lambertz contribue à l'élaboration du futur agenda de l'UE en dressant le bilan de la situation actuelle des régions et des villes dans l'Union. Il aborde les défis auxquels les gouvernements locaux seront confrontés dans les prochaines années.



Karl-Heinz Lambertz

Président du Comité européen des régions

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues,

Envisager l'Europe depuis le terrain, voilà notre message.

En votre nom à toutes et tous, j'aimerais d'abord remercier très cordialement le Président du Conseil européen de sa participation à ce premier Etat de l'Union vu par les villes et régions d'Europe.

Monsieur le Président, votre présence témoigne de la volonté de travailler ensemble, dans un esprit de confiance et de loyauté, comme l'a rappelé la Déclaration de Rome adoptée lors du 60ème anniversaire du Traité¹. Dans des temps si déterminants pour l'avenir des Européennes et des Européens, il est indispensable de rassembler nos forces.

De par votre fonction, vous incarnez l'Europe. Vous êtes attaché aux valeurs et principes qui unissent les Européens : la solidarité, la dignité humaine, la liberté, l'égalité, le respect de la démocratie et de l'État de droit. Ces valeurs et principes permettent aux Européens de penser, de s'exprimer et de vivre librement. Ces valeurs et principes doivent être respectés par tous, partout en Europe.

L'année dernière, vous aviez déclaré devant notre assemblée que vous militiez de longue date en faveur du régionalisme en Europe, et que vous étiez un habitant de Gdansk, un Cachoube et un Polonais, mais aussi un Européen². Avec ces mots simples, vous avez rappelé que revendiquer son identité européenne, nationale, régionale ou locale, n'implique aucun renoncement à l'une ou à l'autre. Au contraire. Nos

identités doivent dialoguer pacifiquement et être constamment dans l'ouverture plutôt que dans le repli. C'est ainsi qu'elles se renforcent mutuellement.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Pourquoi faire à notre tour un Etat de l'Union Européenne ? Avec le Livre Blanc sur le futur de l'Europe et son excellent discours sur l'Etat de l'Union, le Président de la Commission a relancé le débat nécessaire sur le futur de notre Union. Il est important que chacun y participe et que chaque contribution soit prise en compte.

Au Comité européen des régions, nous envisageons l'Union depuis le terrain, aux côtés des Européens, avec le regard de nos 350 élus locaux et régionaux. C'est ce point de vue que nous voulons livrer.

A travers vous, monsieur le Président, nous nous adressons aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union dans la perspective du Conseil européen de décembre qui sera consacré au futur de l'Europe.

Les régions, les villes et les communes sont d'abord les lieux de vie des 510 millions d'Européens.

Ce sont les territoires de l'Europe. Ils sont d'une grande diversité de cultures, d'histoires, d'environnements et de conditions socio-économiques. Une diversité qu'il faut valoriser au niveau européen comme ce sera le cas avec l'Année européenne du patrimoine culturel.

Ces territoires traversent l'Europe. Certains sont même à cheval sur plusieurs pays, comme les macro-régions du

Danube, de la Mer baltique, de la région adriatique et ionienne ainsi que de la région alpine, ce qui nécessite de développer des stratégies spécifiques pour améliorer la coopération et la coordination.

Les citoyens traversent ces territoires. Plus d'un tiers vivent et travaillent dans des régions frontalières. C'est dire toute l'importance de la coopération transfrontalière et plus largement de la coopération territoriale dont la contribution au projet européen dépasse largement le budget qui lui est alloué et qui ne représente que 2,6% de la politique régionale. Je n'oublie pas non plus les formes plus anciennes de coopération comme les jumelages qui permettent, eux-aussi, aux Européens de se rencontrer et de découvrir l'Europe.

En tissant des liens entre elles, les régions tissent les liens sociaux, économiques et culturels qui unissent les Européens.

Les collectivités territoriales sont aussi très souvent les incubateurs de l'innovation, un enjeu fondamental auquel notre Comité accorde une attention toute particulière et qui est valorisé par la Présidence estonienne.

Les villes et régions ont de grandes responsabilités. Elles sont le cadre dans lequel les Européens réalisent leurs projets de vie et peuvent être soutenus.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

L'Europe occupe une place de plus en plus importante dans l'activité des élus locaux et régionaux.

Ils mettent en œuvre la majorité de la législation européenne.

Ils bâtissent, co-financent et gèrent des projets européens avec l'appui de leurs administrations.

Selon l'organisation interne de leurs Etats, ils sont parfois associés à l'élaboration des programmes nationaux de réformes et des programmes de stabilité ou de convergence dans le cadre du semestre européen.

Ils débattent de l'Europe dans leurs assemblées et avec leurs concitoyens.

Ils disposent également de représentations auprès des Institutions européennes. Notre Comité va d'ailleurs renforcer encore la coopération avec les quelques trois cents bureaux régionaux présents à Bruxelles.

L'engagement des élus locaux et régionaux est récompensé par le niveau de confiance citoyenne à l'égard des pouvoirs locaux et régionaux qui est supérieur à celui dont bénéficient l'Europe et les Etats.

C'est une grande fierté parce que cela veut dire que nos villes et régions sont un élément de confiance dans une Union parfois empreinte de doutes.

C'est aussi une grande responsabilité car cela fait des élus locaux et régionaux des acteurs incontournables de la démocratie européenne.

Les villes et régions sont l'Europe. Nous sommes l'Europe.

Tout comme le niveau européen influence le niveau local et régional, il faut maintenant que le niveau local et régional puisse pleinement influencer le niveau européen. Que l'interaction soit totale pour que les bénéfiques soient réciproques.

La voix des villes et régions doit être entendue.

C'est pourquoi je propose que nous tenions le prochain Sommet des Villes et Régions de l'Union européenne au premier trimestre 2019, pour adresser des messages clairs et concrets aux chefs d'Etat et de gouvernement et aux dirigeants de l'Union qui se réuniront fin mars 2019 à Sibiu, en Roumanie.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

La désunion doit faire place à l'union.

Après neuf années de crise, la croissance européenne commence à donner des premiers signaux positifs. Le chômage est au plus bas depuis neuf ans. C'est une motivation pour faire mieux et pour hisser hors des difficultés l'Europe, et toutes ses régions, car elles n'ont pas encore toutes retrouvé le niveau d'avant la crise. Il faut créer les conditions d'une croissance durable partagée entre les territoires et entre les Européens, en particulier les plus jeunes.

Il ne faut pas se voiler la face. La période récente est marquée par des crises sérieuses qui révèlent à quel point l'Europe a besoin d'unité et de solidarité.

J'aimerais évoquer la gestion de la crise des migrants et du Brexit dont notre Comité a débattu à plusieurs reprises.

La crise des migrants, c'est l'échec d'une Europe qui prend le risque de tourner le dos à ses valeurs. Depuis l'accord sur un plan d'urgence de répartition des réfugiés dans les Etats membres en septembre 2015,

L'état de l'Union européenne: la perspective des régions et des villes

moins de 20% du nombre de personnes prévues ont été relocalisées par rapport à l'objectif initial. C'est un manquement regrettable à la valeur de solidarité qui fonde notre Union.

Les Villes et Régions d'Europe ont dû faire face. A Catane, à Athènes, sur les îles grecques aussi, et dans bien d'autres lieux et pays, des responsables locaux et régionaux ont organisé l'accueil de milliers de migrants dans des conditions très difficiles. Comme je salue les Etats qui ont pris leurs responsabilités, je veux rendre hommage à tous les élus locaux et régionaux et à leur population qui, par leur courage et leur solidarité, ont fait honneur à l'esprit européen.

J'en viens au Brexit. Pour moi, le Brexit est aussi l'échec d'une Europe basée sur des régimes d'exception. On ne peut pas maintenir une Union avec des membres qui se soustraient à une partie des obligations qui leur incombent. La décision du Brexit aura de lourdes conséquences pour les collectivités territoriales britanniques et européennes.

Dans un autre registre, la crise actuelle en Espagne avec les événements de Catalogne risque d'affecter l'Union. C'est pourquoi nous y consacrerons un premier débat spécifique immédiatement après cet échange sur l'état de l'Union.

L'Union est la seule voie pour permettre à l'Europe de relever les défis du 21^{ème} siècle qui affectent la vie des habitants de nos villes et de nos régions. Il faut avancer tous ensemble, de préférence au même rythme, à plusieurs vitesses s'il le faut, mais toujours en allant dans la même direction.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Notre approche est simple : construire l'Europe depuis le terrain, avec les Européens.

L'Europe ne se fera pas sans les Européens. Il faut travailler avec eux au futur de l'Europe car il s'agit de leur futur.

Deux principes doivent guider notre action: agir au bon niveau et dialoguer avec les citoyens européens.

Notre Comité doit incarner l'expertise en matière de démocratie locale et régionale qu'il s'agisse de décentralisation, de gouvernance à plusieurs niveaux ou encore de mise en œuvre du principe de subsidiarité.

Le premier principe qui doit guider l'action, c'est de prendre les bonnes décisions au bon niveau de pouvoir.

Le respect de ce principe de subsidiarité permet de rapprocher l'exercice des compétences au niveau le plus proche des citoyens. Le Comité en est le garant et il est particulièrement actif dans ce domaine. Il y a dix ans, nous avons initié le Réseau de monitoring de la subsidiarité qui rassemble notamment un grand nombre des parlements régionaux de l'Union européenne. Le 4 décembre prochain, nous co-organiserons, avec le Bundesrat autrichien, la 8^{ème} Conférence de la subsidiarité.

Le rôle et l'expertise des collectivités territoriales sont précieux et doivent être mis à contribution. C'est pourquoi j'ai demandé au Président et au Premier-Vice Président de la Commission européenne que le Comité européen des régions soit membre de la Task force subsidiarité et proportionnalité que la Commission met en place.

Le deuxième principe qui doit guider notre action, c'est le dialogue avec les Européens. Depuis mars 2016, nous avons organisé plus de 140 débats citoyens dans 95 régions de l'Union auxquels nos membres ont activement participé.

Nous devons aussi intensifier les débats dans nos assemblées locales et régionales car la parole des élus est une contribution précieuse au futur de l'Europe.

C'est une très bonne chose que notamment la Commission, le Parlement et le Comité Economique et Social, s'engagent aussi dans des débats locaux. Qu'on les appelle «dialogues citoyens» ou «conventions démocratiques», nous devons travailler ensemble pour que l'Union soit en prise directe avec les Européens.

Je suis convaincu que c'est en se confrontant aux attentes des Européens que la peur de l'Europe cèdera la place à l'envie d'Europe.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Il faut assurer la sécurité physique, sociale et environnementale des Européens.

L'Europe doit être un garant des libertés et une force de protection pour ses citoyens.

La sécurité physique est fondamentale pour le bien-être des Européens. Les tragédies qui se sont déroulées dans plusieurs villes et pays européens nous le rappellent durement.

La sécurité doit aussi être sociale. Les écarts économiques et sociaux entre Européens restent immenses. Et plus d'un sur cinq vit dans un ménage en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Les Européens ont besoin d'un modèle social fort qui les protège tous. N'oublions jamais que l'Europe est fondée sur la promesse d'un mieux social. Voilà l'enjeu du Sommet social qui se tiendra à Göteborg en Suède, le 17 novembre, et auquel notre Comité participera. Demain, nous adopterons un avis pour donner notre vision de l'Europe sociale afin de répondre à la Commission européenne et adresser un message aux participants de ce Sommet.

La sécurité des Européens passe aussi par la protection de l'environnement et de la biodiversité. Là aussi, les collectivités territoriales sont des acteurs de premier plan tout comme des Etats et villes américains qui ont courageusement décidé de mettre en œuvre les objectifs de l'Accord de Paris malgré l'attitude irresponsable du Président Trump. La lutte contre le changement climatique est aussi notre priorité. Nous venons de signer des partenariats avec le réseau européen de l'Alliance pour le Climat ainsi qu'avec le réseau international ICLEI. Nous nous rendrons à la COP23 à Bonn et nous participerons au Global Covenant of Mayors for Climate and Energy.

Oui, l'Europe est plus forte quand elle protège les Européens.

C'est aussi le cas face aux catastrophes naturelles. Le Comité s'en est encore rendu compte cette année dans les zones affectées par les tremblements de terre dans le centre de l'Italie, en Ombrie, au Lazio, dans les Abruzzes et les Marches pour lesquelles l'Union a débloqué des fonds de soutien.

Monsieur le Président,

Chers collègues,

L'Europe a besoin d'ambition. L'Europe a besoin de moyens.

Dans les prochains mois, les institutions européennes négocieront le futur cadre financier pluriannuel et décideront des moyens alloués à l'Union, aujourd'hui largement insuffisants pour soutenir 510 millions d'Européens. L'ambition pour l'Europe doit s'accompagner de moyens sérieux pour être crédible, notamment en dégagant de nouvelles ressources comme le préconise le rapport du Groupe de haut niveau sur les ressources propres.

Nous sommes particulièrement attentifs au futur de la politique de cohésion qui sera l'objet du Conseil du 15 novembre. Comme le mentionne l'avis de notre collègue Michael Schneider adopté en mai³, la politique de cohésion est une contribution solidaire essentielle au renforcement de l'Union Européenne et elle est la contrepartie nécessaire aux règles du marché intérieur. Son avenir et celui de l'Europe sont liés.

Comme l'a souligné la Commission pas plus tard qu'hier⁴, lors de la période budgétaire 2014-2020, cette politique va aider 7,4 millions de chômeurs à trouver un emploi, permettre à 8,9 millions d'Européens d'obtenir une qualification, faciliter l'accès à l'eau potable et à internet à des millions de foyers, soutenir 1,1 millions de petites et moyennes entreprises, financer des projets de recherche, améliorer des milliers de kilomètres de routes et de voies ferrées, et accomplir tant d'autres choses. Il serait incompréhensible de renoncer à une politique qui soutient si efficacement les Européens.

Nos citoyens ne s'y trompent pas. Plus de trois Européens sur quatre qui connaissent la politique régionale considèrent que les investissements régionaux de l'Union européenne ont des retombées positives sur leur ville ou leur région⁵. La politique de cohésion est un élément de confiance dans l'Europe.

Malheureusement, la perspective d'une politique de cohésion éclatée et diminuée dans le prochain cadre budgétaire de l'Union ne peut pas être écartée. L'impact budgétaire du Brexit sur les ressources de l'Union, les velléités d'imposer des conditionalités de tous types sur la cohésion, les tendances à la remise en cause de la solidarité entre Etats et régions sont autant de signaux inquiétants.

Nous nous sommes regroupés avec cinq associations européennes régionales et locales au sein de l'Alliance pour la Cohésion pour préserver l'avenir de cette politique. Notre demande au Conseil est double : assurer une politique de cohésion forte associant toutes les Régions et lui garantir des ressources correspondant à au moins un tiers du budget de l'Union européenne comme c'est le cas aujourd'hui.

J'aimerais aussi parler d'un autre enjeu qui nous tient à cœur : la capacité d'action et d'investissement des collectivités territoriales.

L'état d'esprit de ceux qui nous gouvernent aux niveaux national et européen a évolué dans le bon sens. On parle aujourd'hui de plus en plus de la nécessité de dégager des flexibilités budgétaires, de la défense de notre modèle social, notamment dans les négociations commerciales, de l'importance des investissements, y compris les investissements publics. Maintenant, il faut passer à l'action.

L'Union européenne souffre d'un déficit de compétitivité dû à des infrastructures vieillissantes et à des investissements insuffisants. La crise économique et financière a directement entraîné une réduction de 15 % des investissements.

Les collectivités locales et régionales ne ménagent pas leurs efforts pour éviter un effondrement des investissements publics dont elles financent plus de

la moitié. Mais comme le rappelle un récent avis du Comité préparé par notre collègue Markku Markkula⁶, il est souvent encore difficile, sinon quasi impossible, de relancer pleinement l'investissement public avec les contraintes imposées par les règles budgétaires et comptables européennes.

Comme on l'a fait pour favoriser l'investissement privé, il est grand temps de libérer aussi la capacité d'investissement public au niveau local et régional.

Mes chers collègues,

En guise de conclusion, j'aimerais, à nouveau, remercier en notre nom à tous, le Président du Conseil de considérer les villes et régions comme des acteurs européens essentiels. Nous vous remettons, l'an prochain, l'avis sur le futur de l'Europe que vous avez sollicité. Tous les travaux que nous avons entrepris dans le cadre de «Reflecting on EU» alimenteront aussi notre

prochain débat sur l'Etat de l'Union. Avec la perspective du Sommet des Villes et Régions en 2019, ce sera une étape importante dans nos travaux sur le futur de l'Union.

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

L'histoire européenne est faite de grands succès et parfois aussi, d'obstacles à franchir. Nous devons retrousser nos manches pour poursuivre et forger notre destin commun. C'est le temps de l'action.

Monsieur le Président, les collectivités territoriales d'Europe sont à vos côtés, déterminées à défendre les acquis de l'Union Européenne, à améliorer sa capacité d'action et à construire ensemble le futur des Européennes et des Européens.

Je vous remercie de votre attention.

Notes de fin

- 1 <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/03/25-rome-declaration/>
- 2 <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/02/10-tusk-address-cor/>
- 3 <http://cor.europa.eu/fr/activities/opinions/Pages/opinion-factsheet.aspx?OpinionNumber=CDR 1814/2016>
- 4 Septième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, Commission européenne, 9 octobre 2017.
- 5 http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/newsroom/news/2017/06/29-06-2017-citizens-perception-of-eu-regional-policy-on-the-rise-latest-eurobarometer-shows
- 6 <http://cor.europa.eu/fr/news/Pages/eu-cities-and-regions-determined-to-tackle-the-investment-challenge.aspx>



Comité européen des régions

Créé en 1994 à la suite de la signature du traité de Maastricht, le Comité européen des régions est l'assemblée des 350 élus locaux et régionaux issus de l'ensemble des 28 États membres de l'UE, représentant plus de 507 millions d'Européens. Sa mission consiste à associer les collectivités régionales et locales et les populations qu'elles représentent au processus décisionnel de l'UE et à les informer au sujet des politiques de l'Union. La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil sont tenus de consulter le Comité dans les domaines de décision politique concernant les régions et les villes. Le Comité des régions peut également saisir la Cour de justice de l'Union européenne en cas de violation de ses droits ou bien s'il estime qu'un texte de loi de l'UE viole le principe de subsidiarité ou ne respecte pas les compétences des collectivités régionales et locales.

Edité par la Direction Communication, du Comité européen des régions

Octobre 2017

Rue Belliard/Belliardstraat 101 | 1040 Bruxelles/Brussel | BELGIQUE/BELGIË | Tel. +32 22822211
www.cor.europa.eu | [@EU_CoR](https://twitter.com/EU_CoR) | [/european.committee.of.the.regions](https://www.facebook.com/european.committee.of.the.regions) | [/european-committee-of-the-regions](https://www.linkedin.com/company/european-committee-of-the-regions)

